



## COLLECTE DES DÉCHETS

### ACTIVATION DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE LE 21 MAI

#### LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE EN CENTRE VILLE DE SAINT-LÔ SONT ACTIVÉS LE 21 MAI

Les spécificités de l'habitat en milieu urbain (logements en hypercentre ou habitat vertical dans certains quartiers) rendent difficile voire impossible la dotation en bacs individuels (problème de stockage).

Aussi, en pleine collaboration avec la Ville de Saint-Lô il a été décidé de mettre en place l'apport volontaire comme solution de gestion des déchets dans des endroits très identifiés :

- les points d'apport volontaire dans le quartiers du Val Saint-Jean et de la Dollée ont été installés en 2022 et 2023
- **7 nouveaux sites** dans l'hypercentre de Saint-Lô vont être activés le **21 mai 2024** et remplacement du point d'apport volontaire du champ de Mars



Rue Torteron



Dollée



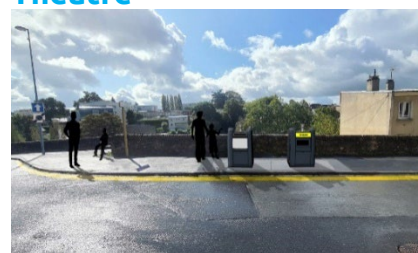
Théâtre



Rue du château



Rue Belle croix



Rue Dubois



Pl G<sup>al</sup> De Gaulle



Pl du champ de Mars  
(remplacement)

## DES PERMANENCES POUR RETIRER LES BADGES D'ACCÈS

L'accès au point d'apport volontaire se fait par un **badge individuel** pour la colonne d'ordures ménagères résiduelles et accès libre aux autres colonnes

Des badges ont été distribués et de **nouvelles permanences** organisées pour les foyers ne l'ayant pas encore retiré.

Le retrait des **badges d'accès** aux colonnes d'apport volontaire s'effectue à **l'accueil de Saint-Lô Agglo (Tour Agglo) - 70 rue de Neufbourg à Saint-Lô**, à l'occasion des **permanences** :

- Mardi 21 mai : 11h à 16h
- Mercredi 29 mai : 11h à 16h
- Samedi 1<sup>er</sup> juin : 10h à 13h
- Mercredi 5 juin : 11h à 16h
- Lundi 10 juin : 11h à 16h
- Samedi 15 juin : 10h à 13h

## LE FONCTIONNEMENT DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

### Tarifs foyers en point d'apport volontaire

Certains résidents doivent apporter leurs déchets aux points d'apport volontaire prévus à cet effet. Ils sont dotés de badges permettant d'activer l'ouverture des colonnes ordures ménagères :

Badgez ICI	Part fixe annuelle incluant 36 ouvertures* de la colonne ordures ménagères résiduelles.	Part variable Coût par ouverture* au-delà des 36.
	Colonne grise	250 €

\*Une ouverture = sac de 50L max

#### À noter

L'accès à la colonne "jaune" pour le tri et à la colonne "verre" est illimité et inclus dans la part fixe.



En fonction des cas, le montant sera à régler à Saint-Lô Agglo, à Manche Habitat, au bailleur ou au syndic.

- Le volume **maximal** de sacs à déposer dans les colonnes est **50L**

- **Accès illimité et sans badge aux colonnes «jaune»** pour papiers et emballages

- **Un tarif dédié** au point d'apport volontaire a été adopté

- **Tous les foyers associés à ce mode de collecte seront facturés**

- **Les bacs qui ont vocation à être remplacés par les PAV vont être retirés au fur-et-à-mesure à compter du 10 juin.**

- **Les avantages :**

- un accès au service 24h/24 et 7j/7,
- faire disparaître les bacs individuels de l'espace public



## INFORMATION AUX FOYERS CONCERNÉS

Une affiche A3 va être apposée dans le hall des immeubles concernés par ces points d'apport volontaire.

# NOUVEAU ! 21 MAI 2024



## Activation des points d'apport volontaire

pour la gestion de vos déchets

**Venez retirer votre badge d'accès aux jours et heures de permanences !**



Nous vous invitons à retirer votre badge d'accès aux colonnes d'apport volontaire à l'accueil de Saint-Lô Agglo (Tour Agglo)

**70 rue de Neufbourg à Saint-Lô**

- ✓ mardi 21 mai : 11h - 16h
- ✓ mercredi 29 mai : 11h - 16h
- ✓ samedi 1<sup>er</sup> juin : 10h - 13h
- ✓ mercredi 5 juin : 11h - 16h
- ✓ lundi 10 juin : 11h - 16h
- ✓ samedi 15 juin : 10h - 13h

**À retirer**

- ACCUEIL** Pour vos emballages et papiers
- COLONNE JAUNE** Pour vos emballages et papiers
- COLONNE ORISE** Pour vos déchets ménagers résiduels (pas de 90L max)

**Service & appel gratuits** | **Le tri, tous concernés, tous acteurs !** | [saint-lo-agglo.fr](http://saint-lo-agglo.fr)



Un sticker va être apposé sur les bacs jusqu'alors utilisés ; ceux-ci vont être retirés.

# ATTENTION !



## ce bac va être retiré à compter du 10 juin 2024

**Activation des points d'apport volontaire**



**Venez retirer votre badge d'accès aux jours et heures de permanences !**

Nous vous invitons à retirer votre badge d'accès aux colonnes d'apport volontaire à l'accueil de Saint-Lô Agglo (Tour Agglo)

**70 rue de Neufbourg à Saint-Lô**

- ✓ mardi 21 mai : 11h - 16h
- ✓ mercredi 29 mai : 11h - 16h
- ✓ samedi 1<sup>er</sup> juin : 10h - 13h
- ✓ mercredi 5 juin : 11h - 16h
- ✓ lundi 10 juin : 11h - 16h
- ✓ samedi 15 juin : 10h - 13h

**Service & appel gratuits** | [saint-lo-agglo.fr](http://saint-lo-agglo.fr)



Contact presse Saint-Lô Agglo :

02 14 29 00 40

[communication@saint-lo-agglo.fr](mailto:communication@saint-lo-agglo.fr)

[Espace presse] [saint-lo-agglo.fr](http://saint-lo-agglo.fr)